Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-212902100-20251218-DELIB20251203-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : Vendredi 12 décembre 2025 **Date de publication :** Mercredi 24 décembre 2025 **Membres :** *En exercice :* 23 *Présents :* 20 *Votants :* 23* *Pour :* 23 *Abstention :* *Contre :* **Délibération N° :** 2025 12 03	Le jeudi dix-huit décembre deux mil vingt-cinq, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire *Etaient présents* : MIOSSEC Gilbert, BODERIOU Grégory, PICHON Marie-Christine, CADIOU Martial, LE SCANF David, CRENN Nadia, MOIGNE Pascale, MARC Anne-Hélène, BOULAIRE Véronique, KERMOAL Morgane, LE GALL Gisèle, LE GALL Sandra, NENEZ Marie-France, OEHLER Ingrid, PAGE Hélène, ALLAIN Michel, BRAS Philippe, CADIOU Nicolas, GRALL David, LERROL Nicolas *Secrétaire de Séance* : Véronique BOULAIRE **Absents excusés* : Mariannick Judeau (pouvoir donné à Marie-Christine Pichon), Philippe Guillerm (pouvoir donné à Philippe Bras), Stéphane Philip (pouvoir donné à Nicolas Cadiou)

Objet : **Engagement des dépenses d'investissement**

Dans l'attente du vote du budget primitif de l'année deux mil vingt-cinq,
Afin de permettre l'exécution des dépenses engagées sur deux mil vingt-quatre et à régler début deux mil vingt-cinq,
Conformément à l'Article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISENT Monsieur le Maire à engager les dépenses d'investissement à hauteur maximale de vingt-cinq pour cent des dépenses budgétées en deux mil vingt-quatre – non-comprises les dépenses afférentes au remboursement de la dette.

Le montant et l'affectation des crédits sont détaillés dans le tableau présentés page suivante.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes – 3, Contour de la Motte – 35044 Rennes Cédex – ou par l'application « Télérecours Citoyens » accessible à partir du site wwwtelerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa transmission aux services de l'Etat et de sa publication

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-212902100-20251218-DELIB20251203-DE

Articles	Libéllé- nature	BP 2025	Anticipation sur crédits 2026
Chapitre 20 Immobilisations corporelles		130 697	**85 062,60**
2031	Etude sur la mise en assec : protocole de vidange et suivi du plan d'eau	13 560	13 560,00
2031	Diagnostic Etat économiste CBB	3 480	3 480,00
2031	Diagnostic Etat charpentier Ets Le Ber	1 342	1 341,36
204181	Effacement des réseaux à Prat Ar Land	4 536	8 890,60
204181	Eclairage public rue Xavier Grall	20 000	20 000,00
204181	Intracting solde éclairage en led 204 points lumineux	13 330	13 330,00
204181	Enfouissement des réseaux d'éclairage public	70 000	21 803,60
2051	Numérisation des actes d'Etat Civi et acquisition application Comédec	4 449	2 657,04
Chapitre 21 "Immobiilsations corporelles		121 626	**32 134,51**
2111	Frais de géomètres et de notaire échange de parcelles à Quelennec	1 992	356,56
2111	Frais de géomètres et de notaire à Gorrequear	1 548	1 548,00
2111	Frais de géomètre chemin d'accès à Kergonan	1 440	1 440,00
2315	Travaux de voirie 2025	100 000	18 471,15
2152	Acquisition d'équipements, de signalisations	10 000	3 673,86
21318	Changement porte extérieure de la salle de sports	4 084	4 083,60
2188	Lave-vaisselle	2 562	2 561,34
Chapitre 23 "Immobilisations en cours"		1 854 209	**1 037 883,23**
2315	Maîtrise d'œuvre marché à bons de commande 2024 et 2025	11 400	11 400,00
2315	Aménagement de la rue des Cerisiers	13 000	5 348,77
2315	Réfection des réseaux d'eaux rues Capitaine Louis de Menou et de Messinou	200 000	53 486,87
2313	Maîtrise d'œuvre - Idéa Ingénierie	45 961	19 773,78
2313	Architecte Ets Laurent Guyader	7 629	7 628,87
2313	Mission de contrôle technique - Socotec	5 700	2 514,93
2313	Mission Sécurité-Protection-Santé - Socotec	6 900	2 957,01
2313	Vérification des installations électriques - Socotec	768	768,00
2313	Attestation accessibilité handicapés - Socotec	660	660,00
2313	RT2012 Attestation thermique - Socotec	660	660,00
2313	Travaux	1 541 531	900 000,00
2313	Maîtrise d'œuvre sur le projet de rénovation thermique des bâtiments	10 000	23 085,00
2313	Honoraires architecte sur l'Espace associatif de Bel Air	10 000	9 600,00
TOTAL		2 106 532	**1 155 080,34**
Soit le quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent		526 633,00	

CHARGENT Monsieur le Maire de signifier cette décision auprès du Service de Gestion Comptable de Morlaix ; ainsi qu'auprès de toutes autorités qualifiées.

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le jeudi dix-huit décembre deux mil vingt-cinq.

Véronique BOULAIRE, Secrétaire de Séance ***Gilbert MIOSSEC, Maire***

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes – 3, Contour de la Motte – 35044 Rennes Cédex – ou par l'application « Télérecours Citoyens » accessible à partir du site wwwtelerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa transmission aux services de l'Etat et de sa publication